

# CAP VERS LE NUMÉRIQUE !

Filiale de La Poste spécialisée dans la gestion déléguée de processus et les e-services, Docapost propose aux collectivités de tirer profit du numérique pour optimiser leurs process. La communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise est conquise par le dispositif de dématérialisation déployé.

Née le 1<sup>er</sup> janvier 2016 de la fusion de six intercommunalités dans le territoire des Yvelines, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise réunit plus de 408 000 habitants répartis sur 73 communes. Elle constitue, à ce titre, la communauté urbaine la plus peuplée de France et la première en Île-de-France.

## UNE OFFRE GLOBALE EFFICIENTE

Très rapidement, la nécessité de disposer d'un système d'information homogène et opérationnel s'est imposée à la communauté urbaine. « Afin d'assurer le bon fonctionnement de notre mission de service public, nous avons besoin d'outils efficaces à la fois pour la gestion du courrier et des actes administratifs, mais également pour la Gestion de Relation Citoyen (GRC) », indique Jalal Boularbah, Directeur des Systèmes d'Information & Usages Numériques. Le choix de Docapost a alors été une évidence : « Elle dispose d'une offre globale de dématérialisation, parfaitement adaptée aux besoins fonctionnels et aux contraintes des collectivités : Legalbox pour la gestion du courrier, Maileva pour l'envoi postal de nos courriers, la plate-forme GRC de Localeo pour les échanges entre les communes, les services de Docapost Fast pour la dématérialisation du contrôle de légalité, avec notamment la signature électronique... ».

## UNE OPTIMISATION DES PROCESSUS MÉTIERS

Par ailleurs, la solution proposée répond à un deuxième enjeu. « Docapost va nous aider à synchroniser ces différents outils entre eux pour avoir une meilleure visibilité sur l'ensemble de nos besoins. Nous pourrions ainsi, les rationaliser », explique le Directeur. En accompagnant ainsi la communauté urbaine dans sa transition numérique, Docapost contribue non seulement à la réalisation d'économies, mais également à l'optimisation des processus métiers. « Cette externalisation dégage de la contrainte technique au profit de l'agilité et de l'adaptation du service aux besoins de nos directions métiers », se réjouit Jalal Boularbah. ■



« La filiale dispose d'une offre globale de dématérialisation, parfaitement adaptée aux besoins des collectivités. »

**JALAL BOULARBAH**  
Communauté urbaine  
Grand Paris Seine & Oise

## LE SAVIEZ-VOUS ?

### La Poste, tiers de confiance dans le numérique

La plupart des solutions informatiques sont aujourd'hui hébergées dans des serveurs distants accessibles par Internet. La sécurisation des données est alors plus essentielle encore, comme la localisation des centres informatiques. La Poste et sa filiale Docapost, tiers de confiance reconnus pour leurs centres de données localisés en France, disposent de tous les agréments nécessaires pour l'hébergement de données publiques et même pour les données personnelles sensibles, comme les données de santé, dont la garantie de confidentialité auprès des administrés est un enjeu fort pour les collectivités.